République Française COMMUNE de Chazemais

Réunion du 3 avril 2023

L'an deux mille vingt trois, le trois avril à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Chazemais, a délibéré sous la présidence du Maire, Christophe LECLERC.

Date de convocation: 27/03/2023

Ont participé: Le Maire, Christophe LECLERC; Les adjoints, CHARRET Thierry, THOMAS Lionnel, CHEMINOT Anyta; Les conseillers et conseillères: DUMONTET Sylvie, LAMY Dolorès, KURAST Xavier, GIBERT Dominique, LAFAYE Jérôme, GUIGNARD Sébastien / formant la majorité des membres en exercice.

Excusé: JAMET Jérôme (a donné procuration à Thierry CHARRET)

M.GIBERT Dominique, a été désigné comme secrétaire de séance.

Registre des délibérations : n°21/2023

Versement d'une subvention à I.F.I 03 (Centre de formation d'apprentis à AVERMES)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'octroyer en faveur d'I.F.I 03 (Centre de formation d'apprentis) une subvention d'un montant de **46 euros**, en faveur d'un apprenti domicilié à Chazemais.

DÉCIDE de verser cette subvention en utilisant l'article 6574 chap.065.

ADOPTE à l'unanimité la délibération (11 voix pour).

Pour copie conforme.

CHAZEMAIS, le 4 avril 2023

Le Maire, M. LECLERC Christophe

